AR Prefecture

DÉPARTEMENT TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT DE CASTELSARRASIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ LE TREIZE MARS (13/03/2025)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 07 mars 2025, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS: 22

M. Romain LOPEZ, Maire,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, Mme Stéphanie GAYET, Mme Sophie LOPEZ, M. Philippe GARCIA, **Adjoints**,

M. Gabin LOPEZ, Mme Danièle SCHATTEL, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, Mme Marie-Line DESCAMPS, M. Michel ALBERGUCCI, Mme Reine-Claude ORTALO, M. Jean-Christophe THIERS, Mme Anne-Marie VOLLARD (DUPONT), M. Philémon DESSART, M. Jean-Claude LORENZO, M. Ignace VELA, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, Conseillers Municipaux.

ETAIENT REPRESENTES: 11

M. Guy LOURMEDE (Représenté par Madame Stéphanie GAYET), Adjoint,

M. Robert POMAREDE (Représenté par Monsieur Philippe GARCIA), Mme Arlette CAZORLA (Représentée par Madame Nicole LAFFINEUR), M. Philippe LERMINEZ (Représenté par Monsieur Jean-Christophe THIERS), Mme Laure POUTEAU (Représenté par Madame Sophie LOPEZ), M. Frédéric GENRIES (Représenté par Monsieur Luc PORTES), Mme Jessie COTTINET (Représentée par Madame Anne-Marie VOLLARS (DUPONT)), Mme Laureen LASSERRE (GONZALEZ) (Représentée par Monsieur Jérôme POUGNAND), M. Soufiane ACHCHTOUI (Représenté par Madame Any DELCHER), M. Robert DUPARC (Représenté par Monsieur Ignace VELA), M. Franck BOUSQUET (Représenté par Monsieur Jean-Claude LORENZO), Conseillers Municipaux.

Monsieur Luc PORTES est nommé secrétaire de séance.

26 - 13 mars 2025

26. « Moissac : Fruits et Saveurs » convention de partenariat entre les deux parties – Mairie de Moissac – Syndicat Défense du Chasselas de Moissac

Rapporteur: Madame Any DELCHER

Considérant le souhait de la commune d'organiser une manifestation appelée « Moissac : Fruits et Saveurs » en collaboration entre les deux parties Mairie de Moissac et le Syndicat Défense du Chasselas de Moissac.

AR Prefecture

Considérant les termes de la convention à intervenir entre la Mairie de Moissac et le Syndicat Défense du Chasselas de Moissac.

Le Conseil Communal, Après en avoir délibéré, A l'unanimité,

APPROUVE l'organisation de la manifestation « Moissac : Fruits et Saveurs »,

APPROUVE les termes de la convention de partenariat entre la Mairie de Moissac et le Syndicat Défense du Chasselas de Moissac,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer lesdites conventions de partenariat.

Pour copie conforme Moissac, le 14 mars 2025

e Maire,

Romain LOPEZ

Le secrétaire de séance,

Luc PORTES

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter

De la transmission en préfecture le 🗈

De sa publication et/ou notification le :